



THIERRY-LANNON
& ASSOCIÉS

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE VENTE BRETAGNE MODERNE

La vente sera faite au comptant. Les acquéreurs paieront, en sus des enchères, les frais suivants : **26 % TTC linéaire**

La vente est faite avec Garantie Quinquennale pour toutes les œuvres présentées, conformément aux indications portées au catalogue. Il sera délivré un certificat d'authenticité à tout adjudicataire qui en fera la demande. D'éventuelles modifications aux descriptions du catalogue pourront être annoncées au moment de la vente et seront consignées au Procès-Verbal.

Si vous souhaitez enchérir en ligne (LIVE ou Chrono, en direct ou par enchères automatiques) pendant la vente, veuillez-vous inscrire sur www.interencheres.com et effectuer une empreinte carte bancaire (vos coordonnées bancaires ne nous sont pas communiquées en clair). Vous acceptez de ce fait que www.interencheres.com communique à Thierry Lannon & Associés tous les renseignements relatifs à votre inscription ainsi que votre empreinte carte bancaire. Thierry Lannon & Associés se réservent le droit de demander, le cas échéant, un complément d'information avant votre inscription définitive pour enchérir en ligne. **Toute enchère en ligne sera considérée comme un engagement irrévocable d'achat.**

Il est conseillé aux adjudicataires de faire assurer leurs lots et de faire procéder à leur enlèvement dans les meilleurs délais afin d'éviter les frais de manutention, de gardiennage et de stockage qui seront à leur charge à compter du **15 JUIN 2026, d'un montant de 10 € TTC (objets d'art, tableaux...) et de 30 € TTC (meubles), par jour de retard.**

Si les lots payés ne sont pas récupérés dans un délai de 2 semaines après la vente, ils seront stockés dans un garde-meuble partenaire à Lorient, frais de stockage à la charge de l'acheteur qui sera en fonction du volume et de la valeur des biens. Les lots non réclamés après un mois seront considérés comme abandonnés et revendus pour couvrir les frais de gardiennage.

Le magasinage n'engage pas la responsabilité de la Société de vente à quelque titre que ce soit.

A défaut de paiement, une mise en demeure avec avis de réception sera adressée à l'adjudicataire. A l'expiration d'un mois après cette mise en demeure et à défaut de paiement du bordereau, il sera exigé une pénalité de 10 % du prix de l'adjudication avec un minimum de 200 €. Cette clause contractuelle ne préjuge pas de toute autre procédure de recouvrement ou de folle enchère. Tout bordereau d'adjudication demeuré impayé ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères (« Fichier TEMIS ») consultable par toutes les structures de vente aux enchères. Réclamation possible auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). THIERRY-LANNON & ASSOCIES s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données soient conformes au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés. Droit d'accès sur demande.

ENCHERES « LIVE » : Concernant les enchères portées à distance, dites en «Live», par moyens vidéos, électroniques ou internet, nous rappelons aux enchérisseurs potentiels que le rythme de la vente, en salle, prévaudra. Nous nous permettons dès lors d'insister sur la nécessaire réactivité de nos participants, lors des enchères à distance, afin de ne pas connaître la déception de voir un lot leur échapper, la responsabilité de Thierry-Lannon et Associés ne pouvant aucunement être engagée sur un défaut de connexion ou une possible lenteur des systèmes de communication. Les frais en sus des enchères facturés par les plateformes concernées seront supportés par l'adjudicataire à savoir : Sur Interencheres.com et sur Auction.fr : majoration de 1,5% HT du prix d'adjudication (soit +1,8% TTC) et sur Drouot.com Live. : majoration de 1,5 % HT (soit 1,8 % TTC)

ARTPRICE

Conformément aux conditions de notre partenaire Artprice, tous les résultats de nos ventes sont communiqués sur leur plateforme, sans exception.

LCB-FT

Dans le cadre de la Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme (LCB-FT), THIERRY-LANNON & ASSOCIES SAS est tenu de mettre en œuvre certaines mesures de vigilance réglementaires. Dans ce contexte, EUNOMART intervient en tant qu'intermédiaire afin de garantir la sécurisation et le traitement conforme des données.

RETRAIT DES LOTS : Les retraits auront lieu, **sur rendez-vous par mail ou par téléphone**, à partir du **JEUDI 21 MAI 2026 (après la vente)**.

EXPEDITION : Nous vous remercions de contacter nos magasiniers pour un conseil d'expédition. Les frais d'expédition sont à la charge de l'acheteur. Afin d'éviter des retards de traitement après la vente, il est conseillé de faire appel à des prestataires extérieurs qui assurent l'emballage et l'expédition de vos lots (ex : MBE Etc). Néanmoins, les expéditions, ou remises à leur transporteur, ne pourront être effectuées au profit des adjudicataires, qu'à réception formelle d'une décharge de responsabilité de THIERRY-LANNON & ASSOCIES, le transporteur du client ayant seul à prendre en charge la sécurité et l'assurance dudit bien pour l'adjudicataire requérant ledit transport. **L'ETUDE N'EFFECTUERA PAS D'EXPEDITION**. Si vous souhaitez mandater un messenger ou un transporteur, ce dernier devra se conformer aux horaires d'ouverture de l'Etude.

EXPORTATION : Les Commissaires-Priseurs se tiennent à la disposition des acheteurs étrangers pour les conseiller concernant les formalités d'exportation.

THIERRY LANNON & Associés ne peuvent garantir l'efficacité de ces modes d'enchères et ne peuvent être tenus pour responsables d'un problème de connexion au service, pour quelque raison que ce soit.

Traduction : La traduction de la description des biens mis en vente via Interenchères ou Drouot est réalisée de façon automatique à titre purement indicatif. Elle ne saurait engager la responsabilité de Thierry Lannon & Associés. Seule la version originale de la description d'un bien présenté en vente fera foi.